COMMUNE DE PERS-JUSSY 1825 route de Reignier 74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax: 04.50.94.47.64 / Mail: mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28.09.2017

<u>Etaient présents</u>: tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Agnès LAPHIN, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX, et Messieurs Fabrice DECARROUX, David DE VITO, Hervé FAUVAIN et Franck VIGNE, excusés. Monsieur Florent LACROIX a été nommé secrétaire.

<u>Le Conseil Municipal</u>:

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 7/09/2017.
- Après avoir écouté Mme Frédérique PELLIER, DGS de la Communauté de Communes Arve & Salève, qui présente le projet de convention pour mise en place d'un service commun d'urbanisme entre la commune et la CCAS, décide d'adhérer à ce service commun et autorise M. le Maire à signer la convention entre les deux collectivités.
- **Ecoute** M. le Maire qui expose que dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière, il y aura lieu de prévoir les acquisitions foncières nécessaires à ce projet.
- Autorise M. le Maire, après présentation des dossiers, à signer les actes notariés concernant :
 - un échange de terrains entre M. Mme DUMUID et la commune (Le Châble)
 - une cession gratuite de terrain chemin du Crétet, le long du lotissement Les Trois Poiriers
- Valide à l'unanimité, les travaux de voirie suivants :

- Complément de travaux pour la sécurisation de Jussy selon décompte suivant :

٠	marché initial :	137 400 €
	avenant:	34 350 €
	pose de deux containers ordures ménagères	4 995 €
	marché à bons de commande (réseaux EP, aménagement voirie)	87 927 €
	dossier à présenter au Conseil Départemental pour demande de	
	subvention (couche roulement et trottoirs)	69 897 €

- Enrochement pour eaux pluviales au Chemin du Creux du Loup 39 000 €
- Busage du ruisseau dont le talus s'effondre en bordure de la Rte d'Epineuse;
- Puits perdu à reprendre place du cimetière ;
- Mise en place d'un double-stop Route de Loisinges / Route de Crédoz ;
- Mise en place de flèches alternées pont de Navilly.
- **Autorise** M. le Maire à signer un bail emphytéotique avec HALPADES SA D'HLM pour la construction d'un bâtiment de 8 logements locatifs aidés et de la bibliothèque au Centre-Bourg.
- **Vote** les subventions suivantes :
 - Aide aux sinistrés des Antilles suite à l'ouragan IRMA
 Jeunes agriculteurs pour organisation d'un comice agricole
 2 000 €
 100 €
- Accepte le devis des Editions Cheneval pour réalisation de la revue communale qui s'élève à 4 530 € HT
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 26 octobre 2017 à 19h30.